

Plaidoirie de maître CATHERINE FABRE

pour Mgr DOMINIQUE LEBRUN & L'ASSOCIATION DIOCESAINE

de Rouen, parties civiles,

Lundi 7 mars 2022 – Palais de Justice de Paris

Dans une première partie, l'avocat du diocèse explique pourquoi le diocèse et Mgr DOMINIQUE LEBRUN sont « recevables » comme parties civiles au procès, c'est-à-dire du côté des victimes. Puis, dans une seconde partie, elle exprime à la Cour d'Assises le point de vue du diocèse dans cette affaire. Elle termine en s'adressant aux accusés au nom de Sœur DANIELLE DELAFOSSE.

A l'audience, elle a poursuivi en s'adressant personnellement à chacune des personnes accusées en les invitant à ouvrir un chemin de vraie vie.

PREMIERE PARTIE

Sur la recevabilité de la constitution de partie civile

Quelques mots pour éclairer la question de la recevabilité de mes clients :

- Pour l'association diocésaine : en France, l'église catholique est structurée par les associations diocésaines pour ce qui est de son statut juridique et administratif. Ces associations sont établies et organisées dans chacun des diocèses, approximativement un par département, présidées par l'évêque en titre sur place. Les statuts sont conformes aux dispositions d'un accord conclu entre le Vatican, état reconnu au niveau international, et le ministre de l'intérieur en 1923. Ses statuts sont au dossier d'instruction (côté droit). Mgr DOMINIQUE LEBRUN en est le représentant légal, il n'y a aucune difficulté sur ce premier point.

Aujourd'hui, devant la Cour, c'est le diocèse de Rouen, agissant par son association diocésaine, qui a qualité pour se porter partie civile au nom de la Communauté catholique, dont faisait partie le père JACQUES HAMEL.

En droit canonique, le droit qui régit l'organisation interne de l'église, le diocèse est la seule entité dotée de la capacité juridique et apte à ester en justice à propos des faits dont vous êtes saisis. Ce n'est pas la conférence des évêques de France, ni même le Pape qui pourraient se porter partie civile, à supposer qu'ils l'aient voulu.

- Mgr DOMINIQUE LEBRUN, archevêque de Rouen est le représentant légal de cette association, et il est partie civile à ce titre, mais il est aussi l'évêque du père JACQUES HAMEL, et à titre personnel, se porte aussi partie civile devant la Cour.

C'est sur lui, en effet, que reposait au jour de l'attentat la charge du diocèse, la charge administrative, mais aussi la charge humaine et spirituelle de la communauté, c'est lui qui se devait d'entourer de sa sollicitude pastorale et fraternelle ce prêtre âgé. Dès le jour de l'attentat, il l'a expliqué lors de sa déposition, c'est vers lui que se sont tournés la famille du père JACQUES HAMEL, les fidèles de la paroisse de Saint-Etienne de Saint-Etienne-du-Rouvray, et ceux du diocèse, ainsi que les prêtres, tous meurtris et bouleversés par l'évènement. C'est lui qui a pris les décisions urgentes et nécessaires, décisions matérielles, concrètes, mais aussi spirituelles et humaines, lui qui a pris la parole publiquement pour remettre en route les fidèles pris dans le chagrin, le doute, la colère et la peur. C'est lui aussi qui a rencontré les musulmans qui se sont associés à la peine des catholiques, il a pris le parti de la paix sans renoncer à la vérité, choisissant en quelque sorte une « sortie par le haut ». C'est vers lui aussi que se sont dirigées les demandes des pouvoirs publics, les sollicitations nombreuses de la presse, et il a reçu toutes ces demandes pour faire face depuis 2016 au traumatisme. Il est donc légitime à faire valoir maintenant devant la Cour le préjudice subi et se porter partie civile, à titre personnel. J'ajoute que cette constitution de partie civile présente aussi un intérêt pratique important, dans la mesure où, si Mgr DOMINIQUE LEBRUN devait quitter son poste actuel, la recevabilité de sa constitution de partie civile personnelle prendrait une importance supplémentaire, puisqu'elle permettrait de conserver ses droits dans la procédure actuelle, ce qui ne serait pas le cas s'il n'était reconnu qu'au titre de l'association diocésaine.

- Enfin, dernier élément sur la recevabilité, pour clarifier le propos sur le caractère direct du préjudice et les conditions strictes de recevabilité posées par le Code de procédure pénal, qui ont donné lieu à un contentieux important et difficile à systématiser, c'est « la prise en compte de l'intérêt protégé par l'incrimination », selon les termes de la Chambre de l'instruction de Paris. Cette considération s'impose ici. En effet, l'élément religieux est crucial, aussi bien pour les auteurs de l'infraction que pour déterminer le préjudice protégé. Rien ne désignait le père JACQUES HAMEL et les fidèles qui assistaient à la messe le jour de l'attentat à la haine des terroristes, il n'y avait, pour ainsi dire, aucun grief personnel, ils ne se connaissaient pas : c'est parce qu'il était prêtre et qu'il disait la messe que le père JACQUES HAMEL est mort ce jour-là.

Cette considération conduit évidemment à la recevabilité de la demande de mes clients. Le seul motif de cette mort, c'est sa qualité de prêtre. Par conséquent, on imagine mal que les catholiques, directement visés et durement atteints dans la perte du père JACQUES HAMEL ne soient pas admis dans leur demande. Toute autre décision poserait de graves problèmes en terme de protection de la liberté de conscience, de liberté

religieuse, d'accès à la justice, et de discrimination. Je renvoie aux éléments apportés sur ce point durant l'instruction.

Les termes des trois semaines de débats ont été très riches, et sur certains points, tout à fait inhabituels. Des questions difficiles ont pu être exposées avec simplicité, par les uns et les autres, il y a eu des moments exceptionnels d'humanité. Il est toujours délicat de parler des questions religieuses, davantage le langage juridique s'y prête mal, et encore plus au détour de débats en cour d'assises. Le droit ignore ou contourne le spirituel. Car ces questions touchent à l'intime, elles se prêtent mal aux catégories juridiques, elles peuvent donner lieu à des malentendus. Mais depuis 3 semaines, ici, ont été dites des choses inouïes, notamment par M. GUY COPONET, et ROSELINE HAMEL... et nous les avons tous entendues. Elles ont suscité des réactions de respect, d'étonnement, de réflexion. Elles ouvrent un chemin pour la prise de parole.

Parmi ce que M. GUY COPONET a dit, je retiens, entre bien des choses importantes, le mot de liberté qu'il a prononcé, invoqué plutôt, à plusieurs reprises, qui a marqué nos débats. En gardant en ligne de mire la justesse et la force de ROSELINE HAMEL et de ses enfants, la simplicité des témoignages des sœurs, il est possible d'avancer sur une ligne de crête pour dire clairement ce qui doit l'être, dans le respect des convictions de tous. C'est aussi le sens de la constitution de partie civile de Mgr DOMINIQUE LEBRUN et du diocèse de Rouen que je vous demande de recevoir aujourd'hui.

DEUXIEME PARTIE

Sur les faits et sur les attentes

La perte du père JACQUES HAMEL a été une grande douleur pour les catholiques.

Pour les paroissiens de Saint-Etienne-du-Rouvray en premier lieu. Ils ont perdu brutalement, dans des conditions atroces, leur prêtre âgé. Le père JACQUES HAMEL était une figure bienveillante, connu et aimé de tous depuis longtemps dans cette petite ville.

Perte douloureuse aussi pour les fidèles du diocèse, évidemment très touchés.

Pour les prêtres du diocèse aussi, surtout ceux qui sont en activité, qui ont été déstabilisés par cette violence commise pendant le service paroissial. Ils consacrent leur vie aux autres, et ils travaillent à l'accueil de tous ceux qui les sollicitent. Du jour au lendemain, la confiance a été atteinte, ils ont fait face à de nouveaux problèmes, à des inquiétudes : comment assurer la sécurité des célébrations, faut-il maintenir l'ouverture des églises, comment assurer l'accueil des publics peu familiers de l'Eglise ? Il y a eu le chagrin, le choc. Depuis il a fallu aussi surmonter un traumatisme,

vivre avec une anxiété, surmonter une méfiance. Quelque chose de la paix de la rencontre avec les inconnus a été abîmé, et ce serait mentir de dire que la situation est redevenue normale.

L'église universelle aussi a été touchée, le Pape François, au nom de l'Eglise, a accueilli dès le mois de septembre 2016 une délégation du diocèse de Rouen et de la famille. Mgr DOMINIQUE LEBRUN a déposé le bréviaire du père JACQUES HAMEL dans une église romaine consacrée aux martyrs du 20e siècle. Le Pape a encouragé Mgr DOMINIQUE LEBRUN pour l'ouverture et l'instruction de la procédure de béatification. Cela signifie qu'il voit dans le père JACQUES HAMEL une figure de sainteté pour aujourd'hui, que cette figure est ou sera proposée à la prière des fidèles. C'est évidemment d'une importance considérable pour l'Eglise, et pour tous ceux qui s'y sentent liés d'une manière ou d'une autre. La mort du père JACQUES HAMEL a été une onde de choc pour les catholiques, mais aussi pour tous ceux qui, alors qu'ils ne connaissaient pas le père JACQUES HAMEL ont eu à l'annonce de l'attentat, « beaucoup de peine », pour reprendre le terme employé si justement par M. GUY COPONET.

Et puis d'autres aussi, plus éloignés de l'Eglise, ont été touchés. Il y a eu au début de l'audience une belle chronique d'un journaliste qui s'intitulait « On n'a pas besoin de croire en Dieu pour croire au père JACQUES HAMEL ». L'émotion a largement dépassé les frontières visibles de l'Eglise ...

Mais pourquoi ? Que signifie cet évènement pour des gens qui n'avaient jamais entendu parler de lui de son vivant, mais ont été bouleversés par l'annonce de sa mort, comme pour ceux qui avaient affaire à lui dans son ministère ou son voisinage ? Qu'est-ce que la figure d'un prêtre âgé ? Pourquoi l'annonce de sa mort violente provoque-t-elle une réaction aussi importante, alors que le prestige social, l'autorité ou même la considération qui est accordée aux prêtres n'a plus rien d'évident, et en tous cas ne repose pas sur le pouvoir, le succès, ni la réussite ? L'émotion autour de la mort d'un vieux monsieur inconnu dit quelque chose que nous devons essayer d'expliquer.

Il faut se tourner vers ce que l'on sait du père JACQUES HAMEL, dire ce qui peut l'être de sa personnalité, qui est inséparable de sa vie de prêtre et de sa mort le 26 juillet 2016.

Nous ne pouvons ici qu'entrevoir, de loin, le secret d'une vie. Il y a en chacun de nous quelque chose que personne ne connaîtra jamais, même à l'issue de 3 semaines de procès d'assises. Pour quelqu'un d'aussi discret et caché que le père JACQUES HAMEL, ce secret s'impose. Nous ne saurons pas tout du père JACQUES HAMEL, nous n'en saurons que peu de choses, même. Son itinéraire est marqué par la discrétion, la simplicité de sa vie et la fidélité. Son caractère assez rude a été travaillé par des années d'efforts sur lui-même, de renoncements et de combats ignorés de tous.

La vie du père JACQUES HAMEL, je ne reviens pas dessus, cela a été très bien expliqué devant vous. Je dirai juste qu'il ne faut pas sous-estimer les difficultés et les combats qu'il a rencontrés, et traversés, depuis son enfance. A l'époque, c'est la guerre. Rouen, désolée, est sous les bombes en 1943, plus une maison n'est debout dans le centre-ville, la cathédrale brûle. Quand l'alerte aérienne sonne, JACQUES, 13 ans, enroule Roseline, 3 ans, dans une couverture, et il l'emmène dans l'abri ouvert près de chez eux dans une cave creusée dans une falaise, en attendant le retour de leur mère. ROSELINE dit qu'elle se sentait en sécurité près de JACQUES.

Et puis les difficultés de santé et de caractère de leur père, aggravées par les douleurs de la maladie contractée en Allemagne pendant sa détention, ensuite, le divorce, le départ de leur mère, la solitude au séminaire, les samedis après-midi à attendre la visite qui n'est jamais venue, le divorce des parents, et l'interdiction de revoir leur mère ... il ne faut pas s'imaginer que les épreuves lui ont été épargnées, au contraire.

Et par la suite, bien sûr la solitude humaine, choisie et subie à la fois, la pauvreté matérielle, les combats intérieurs inévitables dans ce choix de vie, les incompréhensions qui ont pu survenir avec des paroissiens, ou des confrères, le prix à payer pour rester fidèle. JACQUES HAMEL, prêtre, n'a pas échappé à la condition humaine.

Ce qui faisait vivre JACQUES HAMEL, nous pouvons en avoir une idée par les témoignages des gens qui le connaissaient bien sûr, mais aussi à travers les écrits qu'il a laissés, où il a exprimé ce qui lui paraissait important et qu'il voulait transmettre à ses paroissiens. Ce sont les textes de ses homélies, les éditoriaux du bulletin paroissial. Il les préparait avec soin, il voulait que ce soit clair, exact, à la portée de tous.

Ces messages ont été écrits au fur et à mesure des étapes de l'année liturgiques, Noël, le Carême, les Rameaux, Pâques, la Toussaint. Ses textes ont été en partie publiés par le père PAUL VIGOUROUX, qui est venu témoigner devant la Cour.

Le message est adapté, pédagogique et bienveillant, mais jamais affaibli, ni dénaturé. Il y a parfois des trouvailles d'expression, qui signalent la profondeur de la réflexion de l'auteur, et un vrai travail créatif (« il faut parfois avoir le courage de se taire », « Dieu n'est pas une sorte de célibataire, Dieu est une famille » ...). Ce sont autant de paroles simples et profondes, parfois bien plus originales qu'on aurait pu s'y attendre. Elles expriment le cœur d'un homme soucieux de donner aux autres quelque chose qui en vaut la peine. Le père JACQUES HAMEL prenait au sérieux ses paroissiens, il ne leur donnait pas une parole au rabais.

C'était un homme pour les autres.

Quand il arrive au terme de sa vie, en 2016, JACQUES HAMEL est un prêtre âgé, stable, qui mène une vie paisible. C'est sans doute un homme qui a atteint une certaine unité intérieure. Il est aimé de tous, il vit simplement là où il exerce encore son ministère, un endroit qu'il n'a pas choisi plus que ses précédentes affectations. Il veut finir ses jours dans son presbytère un peu vétuste, avec son petit jardin et son rosier préféré, et continuer à servir autant qu'il le pourra. Il célèbre des baptêmes, des enterrements, la messe quotidienne. Il assure des permanences d'accueil et reçoit ceux qui auraient besoin d'une écoute, d'une présence. Sœur Danièle, qui assure aussi ces permanences, dit qu'elle n'a jamais vu quelqu'un sortir d'un entretien avec JACQUES HAMEL sans avoir l'air rasséréné, apaisé. Là encore, la simplicité, la disponibilité, la présence à l'autre : rencontrer le père JACQUES HAMEL, ce fut pour beaucoup de gens l'occasion de rencontrer quelqu'un qui regardait son interlocuteur « comme une personne ».

Le père Hamel n'était pas une créature éthérée, un personnage idéal. Il avait son caractère, des moments d'humeur, il était aussi bien vivant, avec ses goûts, et ses choix, il était amateur de musique, dessinateur, il aimait la nature et les paysages.

Il était aussi capable de faire passer au second plan ses propres désirs, et par exemple, ne s'est jamais plaint de l'absence d'orgue dans toutes les paroisses où il est passé. Il faisait attention à la réalité vécue par ses paroissiens, et s'était abonné à l'Humanité pour savoir ce que pensaient les habitants de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Il n'était pas naïf, au contraire. Confronté à la violence des attentats de 2015 et 2016, aux persécutions contre les chrétiens d'Orient, à la mort des moines de Tibhirine il disait : « Il faudra que les musulmans changent, comme nous avons changé... »

Cette présence aux réalités communes de la vie humaine était pour lui le lieu normal de la rencontre avec Dieu. Elle nourrissait sa vie de prêtre, sa prière, son regard sur les autres, qui étaient pour lui « des frères à aimer ».

Et sa vie de prêtre, évidemment, s'appuyait sur l'insaisissable de sa foi, vécue dans le vrai de sa vie. Car pour le père JACQUES HAMEL, à l'évidence, l'essentiel est ailleurs, dans sa relation intime avec Dieu, conformément au choix de sa jeunesse. Derrière la transparence de cette vie se dessine une présence, celle-là même dont parlait M. GUY COPONET devant vous.

C'était donc la prière chaque jour, la récitation des psaumes, ce chant biblique de supplication, de louange et de colère prié depuis des milliers d'années, depuis le Roi DAVID.

C'était aussi la messe quotidienne, celle-là même où il a trouvé la mort le 26 juillet 2016. Car un prêtre dit la messe tous les jours, comme un boulanger fait du pain tous les jours. Et il faut ici en dire quelques mots. Que se passait-il à l'église Saint-Etienne le matin du 26 juillet 2016 ?

Contrairement à toutes les apparences, la messe du 26 juillet qui rassemblait quelques personnes âgées au cœur de l'été dans une petite ville normande n'était pas une messe de deuxième ordre, une cérémonie simplifiée ou de peu d'importance. Il s'agissait de la même liturgie, et surtout de la même puissance spirituelle que celle qui se dégage de toute célébration eucharistique. Autrement dit, ce qui se passait-là n'avait rien d'inférieur ou de moins fort que ce qui se produit par exemple lors d'une cérémonie solennelle à Saint-Pierre de Rome, avec le Pape, des Cardinaux et des gens très importants, ou une foule de milliers de personnes. Il n'y a pas de messe de deuxième classe, il n'y a qu'une messe, source et sommet de la vie chrétienne ...

Ce qui se passait ce matin-là pour le père JACQUES HAMEL, M. et Mme COPONET, les sœurs, toutes personnes qui le savaient parfaitement, c'était la Rencontre, entre les hommes et Dieu, entre la réalité terrestre et celle de l'éternité. Sans autre décorum que celui de l'église Saint-Etienne, simple et paisible, et dans un cadre cérémoniel précis et chargé de sens, le père JACQUES HAMEL, en redisant les paroles de Jésus appelait la puissance divine sur le pain et le vin, et celle-ci, dans ce que l'Eglise appelle la grâce sacramentelle, lui répondait avec toute sa force de création et de rédemption, dans le mystère de la foi. C'est à cela qu'assistaient les Sœurs et le couple COPONET, et à quoi, évidemment ils adhéraient.

C'est cela aussi qu'ADEL KERMICHE et ABDEL MALIK PETITJEAN ont attaqué : une église, le chef, couper des têtes, viser le symbole. ADEL KERMICHE l'a dit et redit. Et sans doute ont-ils atteint leur but, mais peut-être pas comme ils le pensaient.

L'attentat a été atroce. Le père JACQUES HAMEL a eu peur, il a eu mal, comme le disait sa nièce JESSICA avec un chagrin toujours vibrant. On ne doit pas s'imaginer que la vie spirituelle et la sagesse du grand âge soient un paratonnerre contre l'épreuve. Il a souffert et il est mort d'une mort violente. Pour l'Eglise, selon les termes du PAPE FRANÇOIS, c'est un martyr. C'est aussi une grande peine.

On peut à présent tenter de donner un sens à ce qu'il a vécu.

Le père JACQUES HAMEL, en ce 26 juillet avait revêtu les habits sacerdotaux, essentiellement une aube, c'est-à-dire une robe blanche, très simple, signe de pureté pour se présenter à l'autel, et par-dessus cette aube, une étole, une longue bande de tissu coloré, réversible, passé autour de son cou, sur ses épaules, avec les 2 pans laissés

libres devant lui. Cette étole, vous l'avez vue, Mgr DOMINIQUE LEBRUN l'a apportée, elle est à présent imbibée du sang du père JACQUES HAMEL.

Cette étole n'est pas un objet décoratif, au contraire, c'est un symbole. Autrement dit, elle a un sens différent, plus riche et plus profond que l'objet matériel qui en est le support. C'est un sens très ancien, qui remonte à l'époque du Temple de Jérusalem, avant même la naissance de Jésus, quand le peuple juif, ayant accueilli la révélation monothéiste, a peu à peu élaboré les rites des sacrifices offerts à la transcendance divine. Le grand prêtre, alors, pour offrir le sacrifice, qui était un sacrifice sanglant, mettait sur ses épaules un vêtement, comme cette étole, et ce vêtement portait des ornements représentant les douze tribus d'Israël, autrement dit tout le peuple des fidèles. Cela signifie que ce qu'il faisait, il le faisait pour tous, au nom de tous. En montant à l'autel revêtu de ce vêtement, il les emportait avec lui, littéralement sur ses épaules, dans la rencontre avec son Dieu. Il n'agissait pas pour lui mais pour le peuple de Dieu dont il était chargé.

L'étole du père JACQUES HAMEL a exactement le même sens. L'étole du père JACQUES HAMEL baignée du sang de sa mort, elle représente bien autre chose que le seul souvenir de la mort du père JACQUES HAMEL, elle signifie qu'il a emporté avec lui tous ceux pour qui il offrait le sacrifice de la messe, autrement dit, tout le peuple de ceux qui cherchent Dieu, puisqu'il disait la messe « pour nous et pour notre salut ».

Est-il nécessaire de préciser que bien sûr ce « nous » a vocation à s'étendre à tous ce qui le veulent d'un cœur sincère, sans exclusion ni discrimination ... Le père JACQUES HAMEL disait la messe pour tous.

C'est là que les circonstances de sa mort, la force inattendue qu'il a déployée, son courage face à ses deux agresseurs déchaînés ouvrent pour nous le champ de bien des questions. On se souvient des paroles rapportées par M. GUY COPONET, confirmées par Sœur HUGUETTE : « Va-t'en Satan ».

Ces paroles de rejet du mal qu'il a prononcées, ses dernières paroles, étaient lucides fortes, inattendues. Il n'a pas paniqué, n'a pas émis de plainte pour lui, ni de cri de souffrance. Il était dans un autre combat. Et dans ce combat, en rejetant le mal, il a laissé intact quelque chose d'humain dans la personne de ses agresseurs.

Et ensuite, le sort extraordinaire de M. GUY COPONET échappant à la mort, le courage de sa femme, le dialogue théologique entre les terroristes et Soeur HUGUETTE - je rappelle qu'il lui a été demandé si elle avait peur de mourir, que face aux assassins, devant le père JACQUES HAMEL et M. GUY COPONET étendus au sol, elle a répondu non, et qu'elle a discuté avec les assaillants de la nature divino humaine du christ, question fondamentale pour les chrétiens, point de blocage avec l'islam, qu'elle a parlé du coran,

qu'elle avait lu-, le courage des sœurs et de Mme JANINE COPONET au cœur de l'évènement, leur force au milieu d'un traumatisme extrême sont à la source d'un questionnement toujours ouvert aujourd'hui, à la source aussi d'une espérance irréprésentable et incompréhensible, d'une porte ouverte à l'amour par-delà la mort.

C'est sans doute cela qui est perçu de manière intuitive et profonde par tous ceux qui ont été touchés dans leur cœur par la mort du père JACQUES HAMEL : un grand chagrin, face à la lâcheté de l'attaque, de l'incompréhension pour une agression commise au nom d'une religion contre une autre religion, mais aussi, profondément, l'espérance.

Le symbole que ADEL KERMICHE et ABDEL MALIK PETITJEAN voulaient atteindre n'est pas détruit, au contraire, on voit que quelque chose s'est levé, qui se révèle plus fort, bien plus fort que la mort qu'ils ont donnée.

Est-ce l'amour dont parlait ici M. GUY COPONET ? Je n'ai pas la réponse...

Alors maintenant, quel est le chemin pour Mgr DOMINIQUE LEBRUN, pour les fidèles du diocèse pour « tous ceux qui ont eu de la peine, » pour reprendre les mots de M. GUY COPONET ?

Pour le présent et l'avenir, les débats ont ouvert bien des questions. La première, celle de la diffusion de la violence (au nom de la religion ou sous un autre habillage). Comment se fait-il que l'espace public qu'est l'internet soit aussi la porte ouverte sur des chemins de violence et de mort, des chemins largement ouverts, où il est facile de s'engager quand on est seul, pas très bien éduqué sur le plan religieux et civique, happé par les jeux vidéo, incapable de faire la part des choses entre ce qui est choquant et ce qui est gravissime ? Les publicités pour le tabac, l'alcool, des choses problématiques, certes, mais pas les pires, sont réglementées comme elles le sont, c'est-à-dire tout simplement interdites, on doit se poser la question des priorités de notre société, et celle des urgences même, concrètement, sans se cacher derrière des principes qui sont parfois des alibis ou des excuses...

Sur la place des considérations religieuses aussi, on peut se poser la question des priorités de notre société, en matière de sens, puisqu'il se trouve toujours un mauvais coucheur pour protester quand on envisage d'installer dans une ville une statue de la Reine de la Paix, mais qu'on entend moins de réactions sur les diffusions massives des images violentes.

Autre question, qui fait suite à la première, quelle peut être la place de la parole des religions, de la liberté des débats autour d'elles.

Ici, devant cette Cour d'assises, la liberté a été respectée et exercée. Mais dans d'autres lieux ? D'autres cercles ? Peut-on réfléchir aux termes employés, diffusés, à leurs contenus de rejet ou de violence, à leurs conséquences ?

Qu'en est-il de nos principes non négociables, tels que la liberté d'avoir une religion, de ne pas en avoir, d'en changer ? L'égalité de dignité entre tous les hommes, le refus des termes et des concepts qui excluent et rejettent ? La fraternité qui interdit de régler par la violence les différends privés, le respect de toutes les personnes quelle que soient leurs convictions, ou leur chemin ? La question est posée.

Pour les accusés, chez qui nous avons entendu de réelles difficultés humaines, et chez qui certains mots ont été parfois source de vertiges pour les assistants, je voudrais reprendre le message que leur a adressé Sœur DANIELE. Bien sûr, il est facile de le lire comme un texte gentil, ou plein de bons sentiments, une proclamation un peu naïve, comme on dit ou une caricature de bienveillance chrétienne, (vous savez, la fameuse « joue gauche »). Il n'en est rien, il faut entendre ce qu'elle a dit.

Sœur DANIELE est une femme de caractère. C'est une éducatrice, qui vit dans des quartiers difficiles depuis près de 60 ans. Elle a vu de tout, littéralement. Elle est sortie vivante et marquée de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray, mais elle reste elle-même, attentive aux autres, proche des pauvres, comme elle le dit simplement. A l'évidence, elle est aimée et respectée de tous ceux qui la connaissent.

[S'adressant aux personnes accusées]

Et quand elle vous dit que la violence n'est pas la solution, il faut la prendre très au sérieux, elle sait de quoi elle parle. Elle sait que des jeunes dans des situations critiques, pas meilleures que les vôtres, ont pu sortir de leurs ornières, apprendre un vrai métier, nouer de vraies relations, avoir à leur tour des enfants. Quand elle dit qu'elle ne veut pas vous rencontrer, il faut l'entendre, ce qu'elle a vécu est trop dur pour être banalisé. Quand elle dit qu'elle prie pour vous, qu'elle souhaite que vous fassiez de bonnes rencontres, il faut le souhaiter avec elle, parce que vous avez dit, tous les trois, à votre tour, c'est qu'en réalité, ce que vous cherchez, ce sont de vraies rencontres... Sœur DANIELE en sait plus sur la vie que bien des gens, et on peut compter sur elle, même si on ne l'a pas rencontrée en personne. Ecoutez-la.

Alors pour conclure, je ne me prononcerai évidemment pas sur les peines encourues, elles sont lourdes, et les faits sont d'une gravité extrême. Ce que je demande, au nom de Mgr DOMINIQUE LEBRUN et de l'association diocésaine, c'est qu'un comportement responsable, au sens fort de ce mot, soit pour vous le but de ce qui va suivre. Vous êtes passés près des auteurs de l'attentat, vous avez adhéré à une idéologie extrêmement violente en croyant que c'était une religion, et vous êtes en prison depuis plus de 5 ans. Vous êtes les seuls à pouvoir regarder en face ce qui s'est passé. La suite vous appartient, les débats ont mis au jour vos histoires, vos faiblesses et vos espoirs, nous

ne pouvons que demander pour vous du courage et la capacité de vous mettre en route pour de bon. La capacité, finalement, de vous tenir debout, et de marcher ...

Paris, Cour d'assises antiterroriste spécialement composée,
Le 7 mars 2022.

© Tous droits réservés – Diocèse de Rouen

Diocèse de Rouen